

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AY SUR MOSELLE

Séance du 3 juillet 2015

Nombre de membres afférents
au conseil municipal : 19

Nombre de membres
en exercice : 19

Nombre de suffrages
exprimés : 17

Date de convocation
29 juin 2015
Date d'affichage :
29 juin 2015

L'an deux mil quinze et le trois juillet à 20 heures 15, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de Madame LAPOIRIE Catherine, Maire

PRESENTS : Mmes LAPOIRIE, RAYNAUD, MM. GARCIA, MARIE, Mme KNAFF, M. KONN, Mme DEKHAR, M. DUMSER, Mmes BEULAGUET, DUMSER, M. LA VAULLEE, M. VECRIN.

ABSENTS, excusés : Mme SIGEL Fanny, M. GIRARD
M. FEDERSPIEL, qui donne procuration à M. LA VAULLEE
Mme AQUILINA, qui donne procuration à Mme DUMSER
Mme JALLON, qui donne procuration à Mme RAYNAUD
M. PERIN, qui donne procuration à M. KONN
Mme CHARF, qui donne procuration à Mme LAPOIRIE



MOTION CONCERNANT LE PROJET DE L'A31 bis

Le conseil municipal d'AY SUR MOSELLE constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. L'une des options de ce projet étant de financer les travaux par le biais de la création de péages, notamment sur l'A4 au Nord-Est de Metz et sur l'A31 au Nord de Thionville, le conseil municipal affirme très clairement sa totale opposition à la création de péages sur les autoroutes existantes. Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

- A l'origine, les premiers tronçons de l'A31 ont été largement financés par le conseil général de la Moselle. On ne peut pas faire payer une deuxième fois les Mosellans actuels, alors que leurs parents ont déjà payé hier.
- La saturation de l'A31 est accentuée par le trafic des poids lourds, caravanes et autres véhicules correspondant à du trafic interrégional et international. Les Mosellans qui utilisent l'A31 pour aller travailler n'ont pas à payer un tribut quotidien servant à écouler ces flux en transit.
- Initialement, l'écotaxe sur les poids lourds devait cofinancer les travaux de l'A31. Cela aurait permis de faire contribuer les véhicules étrangers au financement des infrastructures. En effet, avec leurs réservoirs qu'ils remplissent au Luxembourg, ceux-ci vont jusqu'en Espagne sans supporter aucune de nos taxes sur le carburant.
- La création d'une écotaxe régionale sur les poids lourds est la solution qui apporterait du financement, tout en dissuadant le transit international dans le sillon mosellan. L'Allemagne a une taxe de ce type (LKW Maut), qui entraîne un report du trafic en Lorraine et en Alsace ; il faut réagir en sens inverse.

Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre Fey et Richemont. Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

La section Fey-Augny n'est même pas élargie à 2 X 3 voies et le projet se borne à préconiser un report du trafic de transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de Metz. Au Nord-Est de Metz, la section de l'A4 serait certes élargie par la SANEF mais cette obligation figure déjà dans le cahier des charges de la société concessionnaire et celle-ci aurait dû la concrétiser depuis plusieurs années. Le projet A31 bis ne résout donc absolument pas les difficultés de circulation entre Fey et Richemont. En ce sens, trois constats s'imposent :

- Il est inacceptable qu'entre Toul et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 X 2 voies, celle de Fey-Augny. Ce sera un véritable goulot d'étranglement ;
- Le contournement Sud-Est de Metz a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre Peltre et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autres véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A31 ;
- Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 X 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin dès à présent, la Croix de Hauconcourt reliant l'A4 à l'A31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A4, entraînerait des difficultés inextricables.

Votée à l'unanimité

Fait et délibéré à AY SUR MOSELLE, les jour, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La D.C.M a été publiée le 6 juillet 2015. Certifiée exécutoire et transmise le 6 juillet 2015
à la Préfecture de Moselle pour contrôle de légalité.

Le Maire
Catherine LAPOIRIE

